

POUR LA DÉFENSE DE LA VILLE

Le rapport du juge Coderre sur l'enquête de la police confirme un état de choses que nous savions déjà stupéfiant. Quelques-uns répètent pour se consoler, que l'état de Montréal n'a rien de plus grave que celui de la plupart des villes d'Amérique. Nous avouons n'avoir pas la consolation aussi facile. Oui ou non, Montréal est-il une ville en grande majorité catholique et gouvernée par des catholiques? Les deux questions ne sont pas indifférentes. Oui ou non, notre foi nous oblige-t-elle à une plus grande dignité de moeurs privées et publiques?

Nous ne saurions admettre, non plus, qu'on s'en rapportât, pour la répression du vice, aux seules méthodes des autres villes du continent, sans songer à mieux. M. le juge Coderre affirme que notre civilisation est à base de christianisme — nous dirions même de catholicisme — et que cela oblige à d'autres solutions. Il a raison. Oui ou non, croyons-nous à l'efficacité de notre foi? Et des catholiques ont-ils le devoir de s'en inspirer pour la défense de la morale? Tout est là.

Comment ne pas nous avouer, avec tristesse, que si les catholiques avaient fait leur devoir depuis vingt-cinq ans à Montréal, il n'y aurait eu ni cette enquête ni ce rapport? C'est leur vigilance, c'est leur courage qui furent en défaut. L'erreur d'hier prescrit le devoir de demain. Une réforme vigoureuse s'impose sans merci. Croyons qu'elle ne se fera que si les bons éléments s'unissent. Toutes les ligues d'honnêtes gens, toutes les associations indépendantes doivent s'entendre pour agir sur l'opinion publique et, par elle, sur les autorités. N'abandonnons à personne de faire l'ordre et le nettoyage dans notre maison.

Les catholiques, d'abord, doivent être dans leur ville, les gardiens de la morale.